



NEWSLETTER November 2009 / novembre 2009

Editorial Board: Anne Peters (Basel), Barbara Delcourt (Brussels), Laurence Boisson de Chazournes (Geneva)

1. MESSAGE FROM THE PRESIDENT MESSAGE DE LA PRESIDENTE

2. GUEST EDITORIAL L'ÉDITORIAL DE L'INVITÉ

« Le rapport de la Mission d'enquête internationale et indépendante sur le conflit en Géorgie : nouveau et intéressant ! » (Olivier Corten, Brussels)

3. ESIL-ASIL RESEARCH FORUM (October 2009) FORUM DE RECHERCHE DE LA SEDI - ASIL (ottobre 2009)

4. ESIL MEMBERSHIP RENEWAL FOR 2010 ADHESION A LA SEDI - RENOUVELLEMENT POUR L'ANNEE 2010

5. SPECIAL OFFER OFFRE SPECIALE: INTERSENTIA PUBLISHERS

6. SPECIAL OFFER OFFRE SPECIALE: CAMBRIDGE JOURNALS

7. SPECIAL OFFER OFFRE SPECIALE: OXFORD UNIVERSITY PRESS

1. MESSAGE FROM THE PRESIDENT

All of those who were able to attend the Helsinki Research Forum are aware that it was a great success (a more detailed account of the Forum is given below in this Newsletter). This first joint event of the American and European Societies of International Law, honored by the presence of Lucy Reed, President of the American Society, took place in a warm and welcoming atmosphere, where the discussion and debate was intense and of a very high quality, alongside social functions which encouraged the participants - among whom we were very pleased to see so many young researchers - to extend their contacts and connections. We are very proud of the success of this American-European collaboration and our warmest thanks go to Professor Jan Klabbers and his team for their magnificent work. I also express my gratitude to Elizabeth Andersen, Executive Director of ASIL, Thomas Skouteris, Secretary General of ESIL, and Joyce Davies, Administrative Director of ESIL, without whose help this collaboration could not have come to fruition.

Each ESIL event generates renewed enthusiasm for the following event, in this case the Biennial Conference which will take place in Cambridge on 2-4 September 2010, organized by Professor James Crawford and his team at the Lauterpacht Center for International Law. The programme, focusing on the general theme of "International Law 1989-2010: A Performance Appraisal", has been finalised and the call for papers will be posted very soon.

It has become an ESIL tradition for the interest groups to meet during the biennial conferences and this will continue in Cambridge. The interest groups also organize their own activities, and you can find more

1. MESSAGE DE LA PRESIDENTE

Tous ceux qui ont pu se joindre au Forum de recherche d'Helsinki le savent, ce fut une grande et belle réussite (dont il est rendu compte plus en détail *infra* dans cette Newsletter). Ce premier événement conjoint entre les Sociétés américaine et européenne de droit international, honoré de la présence de Lucy Reed, Présidente de la Société américaine, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, les travaux scientifiques intenses et de très haute qualité étant accompagnés de moments sociaux qui ont favorisé l'approfondissement des contacts entre tous les participants parmi lesquels - et c'est pour nous un grand motif de satisfaction - beaucoup de jeunes chercheurs. Nous sommes très fiers du succès de cette collaboration américano-européenne et nos remerciements les plus chaleureux vont au Professeur Jan Klabbers et à son équipe pour le magnifique travail accompli. J'exprime également ma gratitude à Elizabeth Andersen, Directrice exécutive de l'ASIL, Thomas Skouteris, Secrétaire général de la SEDI et Joyce Davies, Directrice administrative de la SEDI, sans l'aide desquels cette collaboration n'aurait pu se concrétiser.

Chaque événement ainsi réussi est la source d'un enthousiasme renouvelé, au service de l'événement suivant, en l'occurrence la Conférence biennale qui aura lieu à Cambridge du 2 au 4 septembre 2010, organisée par le Professeur James Crawford et son équipe du Lauterpacht Centre for International Law. Le programme, articulé sur le thème général : « Droit international 1989-2010 : une évaluation », en est établi et l'appel à contributions sera publié prochainement.

Comme il est classique désormais, la Conférence sera aussi l'occasion de rencontres des groupes de réflexion.

information about these on the ESIL website and in our Newsletters.

Last but not least, the Cambridge Conference will also coincide with the Society's renewal of the Board, with a view to attracting even more dynamism. This dynamism also depends on our members, and it is our hope that we may welcome many more members in 2010 and beyond.

Hélène Ruiz Fabri

Ceux-ci organisent également leurs propres activités, dont le site Internet de la SEDI et la Newsletter vous informent au fur et à mesure.

Enfin, la Conférence de Cambridge sera aussi le moment où la Société européenne renouvellera ses instances dirigeantes, avec la perspective d'y puiser encore plus de dynamisme. Cela dépend aussi de ses membres, que nous espérons accueillir toujours plus nombreux.

Hélène Ruiz Fabri

2. L'ÉDITORIAL DE L'INVITÉ

Le rapport de la Mission d'enquête internationale et indépendante sur le conflit en Géorgie : nouveau et intéressant !

Il y a quelques semaines a été publié le rapport de la Mission d'enquête internationale et indépendante sur le conflit en Géorgie, mandatée par le Conseil l'Union européenne pour « enquêter sur les origines et sur le déroulement du conflit en Géorgie, y compris au regard du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'homme ». Le texte, disponible sur internet (<http://www.ceiig.ch/Report.html>) comprend trois volumes, le premier exposant le contexte et le mandat de la commission (44 p.), le deuxième son raisonnement juridique (446 p.) et le troisième reprenant les annexes sur lesquelles la Commission s'est appuyée (639 p.).

L'intérêt de ce rapport ne tient pas tellement à l'établissement des faits en tant que tel : en dépit des nombreux documents récoltés, la Commission admet qu'elle ne peut trancher la question, au centre du litige, des responsabilités dans le déclenchement du conflit. En particulier, elle ne peut évaluer avec certitude l'ampleur du soutien apporté par la Russie aux autorités sud-ossètes et abkhazes avant l'éclatement de la guerre, les 7 et 8 août 2008. Rien ne permet non plus à la Commission d'identifier l'auteur du premier coup de feu, et par conséquent l'acteur qui pourrait être responsable de l'attaque initiale.

Sur un plan plus strictement juridique, en revanche, la Commission a tenu à prendre clairement position sur des sujets particulièrement controversés. Ainsi, elle écarte tout droit à l'autodétermination dans des situations de sécession, même en cas de violation grave des droits de l'homme. Dans le domaine du *jus contra bellum*, la Commission rejette des justifications comme le « droit d'intervention humanitaire » ou l'action militaire en protection de ses ressortissants. Elle développe aussi une conception assez orthodoxe de la légitime défense, d'une part en maintenant un seuil élevé pour la détermination d'une éventuelle « agression indirecte », par le biais d'un soutien à des groupes irréguliers (rappel des critères énoncés à l'article 3g) de la définition de l'agression adoptée par l'Assemblée générale en 1974), d'autre part en affirmant que les théories de la légitime défense préventive ou préemptive sont extrêmement controversées. Son rapport confirme ainsi toute la rigueur du droit international tel qu'il est établi dans la Charte des Nations Unies.

L'application de ces principes aux faits de la cause suscite peut-être davantage la controverse. Dans l'ensemble, la Commission estime que chacune des opérations armées qui se sont succédées au mois d'août (intervention de l'armée géorgienne en Ossétie du sud le 7, action militaire massive de la Russie à partir du 8, engagement dans le conflit de l'Abkhazie ensuite, ...), à supposer même qu'elle puisse se fonder sur la légitime défense, s'est avérée disproportionnée. Cette position, en soi plutôt convaincante, s'opère cependant par le biais d'un raisonnement juridique quelque peu particulier. La Commission affirme en effet que l'article 2 § 4 de la Charte, ainsi que son article 51, s'appliquent non seulement dans les relations entre la Russie et la Géorgie (ce qui est incontestable), mais aussi dans celles opposant cette dernière aux deux entités sécessionnistes, l'Ossétie du sud et l'Abkhazie. Pourtant, aucun Etat n'a envisagé les choses sous cet angle. La Géorgie, qui s'estimait attaquée par l'Ossétie du sud, n'a jamais invoqué l'article 51 de la Charte en tant que tel ; tandis que la Russie, lorsqu'elle s'est prévalu de cette disposition, l'a fait pour riposter à une attaque contre l'Etat russe, et non en légitime défense collective au profit de l'Ossétie du sud. En d'autres termes, les dispositions de la Charte relatives au *jus contra bellum* n'ont été invoquées que dans les relations entre Etats, ce qui n'empêche pas que les parties au conflit intérieur (ainsi d'ailleurs que le Conseil de sécurité) aient par ailleurs établi un cessez-le-feu, lequel a incontestablement été violé. Il ne nous semble pas, pour autant, qu'il était nécessaire ni même utile de qualifier cette violation de contraire à l'article 2 § 4 pour trancher la question juridique en jeu. Au contraire, l'extension doctrinale du champ d'application de cette disposition à l'intérieur d'un Etat suscite la confusion, notamment sur le plan de la légitime défense collective.

Comme on le constate, la lecture du rapport suscite l'intérêt et la discussion. On ne saurait que conseiller à chaque membre de la Société de le consulter attentivement pour se forger une opinion sur les événements de la guerre du mois d'août 2008.

Olivier Corten, Université libre de Bruxelles, Groupe de réflexion sur la paix et la sécurité de la Société européenne de droit international

3 ESIL-ASIL RESEARCH FORUM

ESIL-ASIL: History in the Making?

It must have been in early 2007 that the thought arose at our Centre of Excellence in Global Governance Research in Helsinki that we could host one of the future ESIL Research Fora. After all, these events are meant for younger researchers to gain some exposure, and were traditionally fairly small, attracting maybe 80 people or so. This, so we thought, was something we could do: not too big, and by focusing on research rather than on any grand public gestures it would nicely fit our self-image too. So we offered our services, and ESIL accepted: in 2009, Helsinki would be the venue for the third ESIL Research Forum, following Geneva and Budapest.

That Research Forum took place on 2 and 3 October 2009, and turned out to be something rather different from what we originally had in mind. First, the American Society of International Law came to be involved, making it the first ever joint meeting of the two learned societies. Second, the theme had been set as 'Science and International Law' - not something one would immediately associate with the Helsinki school of international law, perhaps. As a result, the smallish event we originally had in mind would turn out to be a fairly big event with close to 200 people in attendance, with no less than twelve panels on a variety of themes related to science and international law (ranging from the use of scientific evidence before tribunals to the rather more esoteric 'Metaphysics of Economics in International Law and Global Governance'), and with a number of distinguished speakers.

After welcoming words on behalf of the organizers and the hosting University of Helsinki, the event's opening key-note address was delivered by Allan Rosas, Judge at the European Court of Justice, speaking about the integration of international law into other legal systems and therewith addressing themes close to both European and American legal minds (think *Kadi* and *Medellin*, respectively). Rosas was followed by the twelve panels, spread out over the next afternoon and morning.

According to some, the highlight of the program was the conversation between Martti Koskenniemi (Helsinki) and Fritz Kratochwil (European University Institute), moderated by Jan Klabbers (Helsinki). Koskenniemi and Kratochwil had both published path-breaking works in 1989: Koskenniemi's *From Apology to Utopia* and Kratochwil's *Rules, Norms and Decisions*. Hence, the Research Forum presented itself as a wonderful occasion, twenty years after, to commemorate those works and inquire into how they had come about and how they had affected their respective disciplines and, if you will, the collective discipline of international studies.

This was followed by a lively closing round-table discussion on the broad theme of science and international law, during which the panelists seemed to be enjoying themselves, engaging as they were in vivacious debates about such things as the objectivity of scientific knowledge. The event concluded with a lovely gala dinner in a local restaurant of outstanding

3 FORUM DE RECHERCHE DE LA SEDI - ASIL

SEDI-ASIL: L'Histoire en construction?

L'idée que notre *Centre of Excellence in Global Governance Research*, situé à Helsinki, puisse accueillir un des futurs Forum de Recherche de la SEDI, est probablement née au début de l'année 2007. Après tout, ces événements ont pour but d'offrir une visibilité aux jeunes chercheurs et sont traditionnellement de dimension restreinte, attirant environ 80 personnes. Nous avons pensé qu'une telle dimension réduite et une attention concentrée sur la recherche plutôt que sur des démonstrations grand public, correspondraient bien à l'image de notre Centre. Nous avons ainsi proposé nos services, que la SEDI a acceptés : en 2009, Helsinki serait le lieu de rencontre de son 3^e Forum de Recherche, après Genève et Budapest.

Ce Forum a eu lieu les 2 et 3 Octobre 2009, et s'est révélé bien différent de ce qui avait été imaginé initialement. Tout d'abord, la Société américaine pour le droit international (ASIL) a été impliquée dans le projet, qui est devenu le premier rendez-vous conjoint jamais organisé entre les deux Sociétés savantes. Ensuite, le thème choisi : « Science et droit international » n'est pas de ceux qu'on associerait spontanément à l'enseignement du droit international à Helsinki. Ainsi, la rencontre que nous avons imaginée au départ est devenue un événement d'une relative importance, rassemblant presque 200 personnes, pas moins de 12 panels (posant des questions allant de l'utilisation des preuves scientifiques devant les tribunaux, jusqu'à la plus étonnante « Métaphysique de l'économie en droit international et gouvernance globale »), et bénéficiant de la présence d'éminents intervenants.

Les quelques mots de bienvenue de la part des organisateurs et de l'Université de Helsinki qui nous accueillait ont été suivis de l'adresse d'ouverture du Forum, donnée par Allan Rosas, Juge à la Cour de justice des Communautés européennes. Il a concentré son propos sur la question de l'intégration du droit international au sein d'autres systèmes, sujet touchant tant l'Europe que les Etats-Unis (pensez, respectivement, aux affaires *Kadi* et *Medellin*). La conférence de M. Rosas fut suivie par les douze panels, répartis dans l'après-midi et la matinée suivants.

Certains sont d'avis que le point fort du programme a été la discussion entre Martti Koskenniemi (Helsinki) et Fritz Kratochwil (Institut Universitaire Européen), modérée par Jan Klabbers (Helsinki). M. Koskenniemi et F. Kratochwil ont tous deux publiés des travaux hors normes en 1989: le premier, avec *From Apology to Utopia* et le second avec *Rules, Norms and Decisions*. Ainsi, le Forum de Recherche a été l'occasion rêvée, vingt ans plus tard, de commémorer ces travaux, de poser la question de leur origine, de leur impact sur leurs disciplines respectives ainsi que sur les études internationales en général.

Ces diverses interventions ont été suivies d'une table ronde de clôture consacrée au thème général « Science

architectural quality, with wonderfully evocative musical performances by University of Helsinki graduate students.

Difficult as it is to capture a two-day event in a few sentences, two themes seemed to occupy the minds of the attendees most prominently. The first is that the very term 'science' evokes something well-nigh mathematical, something having to do with measuring and calculating things. This was already visible during the organizing stage, when suggestions for panel topics were floated, and became even more visible at the event itself, with a very prominent place for rational choice theory, either critically or endorsing or, on occasion, as laying the foundation for yet further theorizing. This prominent role for rational choice theory is surprising in light of the status of rational choice theory amongst social scientists: it is often regarded as the rather impoverished relative of social choice theory.

The second theme to arise, inevitably perhaps, was that of interdisciplinarity: advocating closer cooperation between representatives of different branches of scholarship. But as was repeatedly pointed out during the Koskenniemi/Kratochwil conversation, any such attempt is also the venue for power politics, with one discipline invariably aiming to impose its methods and concepts on the other. Important as it is to be aware of other disciplines' insights, it should not reach the point where a discipline loses itself.

Perhaps also inevitable given the format (inviting abstracts on specific and relatively narrowly defined topics), there was arguably too little attention for the basic premise of the event: no papers conceptualizing the relationship between science and international law in general terms, let alone questioning its relevance or how such a relationship could fruitfully be operationalized. Some of this was done during the Koskenniemi/Kratochwil conversation, and some of it returned during the closing roundtable, but still: more focused attention would not have been amiss. But that is, eventually, a question of format: it might be useful to combine selected panelists with a few invited speakers to look at the bigger picture.

Thanks to a lot of hard work behind the scenes and the generous support of sponsors, the event was generally considered a resounding success: impeccably organized by a number of dedicated, hard-working, and extremely competent persons in Helsinki, and academically stimulating. This bodes well for future joint ESIL-ASIL events.

Jan Klabbers

et droit international » et que les panélistes ont semblé apprécier, s'engageant dans de vifs débats à propos de questions telles que l'objectivité du savoir scientifique. Le Forum s'est conclu par un charmant dîner de gala dans un restaurant local - d'une qualité architecturale remarquable - aux sons du concert donné par des étudiants de l'Université d'Helsinki.

Si difficile qu'il soit de résumer une rencontre de deux jours en quelques phrases, on peut néanmoins en dire que deux questions principales semblent avoir occupé les esprits des participants. La première est que le terme même de « science » évoque quelque chose de somme toute mathématique, quelque chose qui a à voir avec la mesure et le calcul. C'était déjà palpable au stade de l'organisation et devient encore plus évident lors du Forum, de par la place proéminente occupée par la théorie du choix rationnel - que ce soit de manière critique, pour la défendre, ou encore pour la placer à l'origine de nouveaux développements théoriques. Cette place dominante de la théorie du choix rationnel est surprenante au regard de son statut en sciences sociales, où elle est souvent considérée comme une version appauvrie de la théorie du choix social.

La deuxième question est, peut-être inévitablement, celle de l'interdisciplinarité et de la nécessité d'une plus grande coopération entre les représentants de différentes branches disciplinaires. Cependant, comme il a souvent été répété au cours du débat Koskenniemi/Kratochwil, tout effort dans ce sens ouvre également la voie aux politiques de pouvoir, chaque discipline tentant d'imposer ses méthodes et concepts à l'autre. Aussi important qu'il soit de bénéficier des lumières d'autres disciplines, ce processus ne devrait pas mener une discipline à s'oublier elle-même.

Peut-être également était-il inévitable, vu le format adopté (invitant des interventions relatives à des sujets spécifiques), de remarquer un certain manque d'attention à propos de la prémisse même de l'événement : aucune proposition de conceptualiser les rapports du droit international et de la science en termes généraux n'a été présentée - mises à part les réflexions sur la pertinence de la relation ou sur la manière de la rendre opérationnelle. La discussion Koskenniemi/Kratochwil et la table ronde finale s'en approchèrent, mais on aurait pu espérer et trouver utile plus d'attention. Il s'agit, en définitive, d'une question de format de la rencontre : il pourrait être intéressant, dans le futur, de combiner des panélistes sélectionnés avec quelques intervenants invités qui traiteraient le thème dans son ensemble.

Grâce à un dur labeur en coulisses et au soutien des sponsors, le Forum a été considéré comme un grand succès : impeccablement organisé par bon nombre de personnes dévouées, investies et très compétentes, et stimulant d'un point de vue universitaire. Cette rencontre est de bon augure pour de futurs événements conjoints de la SEDI et de l'ASIL.

Jan Klabbers

4. ESIL MEMBERSHIP RENEWAL for 2010

To arrange your 2010 membership, there are two steps:

1) Please fill in the online Membership Registration Form so that we have your up-to-date contact details on file: <http://www.esil-sedi.eu/english/membership.html>

2) Please pay your membership fee. The 2010 membership fees are as follows: €95 for regular members, €65 for retired members, €59 for student members and €450 for 5-year regular membership.

CREDIT CARD Payment can be paid via the online credit card payment system which appears on the screen after you have completed the Membership Registration Form.

BANK TRANSFER Alternatively, you can pay by bank transfer to the following account:

European University Institute, Foreign Account No. 577/75 at Cassa di Risparmio di Firenze, Via Bufalini 4, 50122 Firenze, Italy.

Account number: 577/75

ABI (Bank code): 06160

CAB (Branch code): 02800

IBAN: IT 350061600280000000577C75

(third character is a letter 'O' and not a number)

SWIFT: CRFIIT3F

If you pay by bank transfer, please send us your receipt of payment for our records. Thank you.

If you have any questions at all regarding membership, please contact ESIL's Administrative Director, Joyce Davies, at esil.secretariat@eui.eu and she will be delighted to help you.

5. SPECIAL OFFER: INTERSENTIA PUBLISHERS

Intersentia is a dynamic independent publishing house specialised in the fields of human rights, international law, transitional law and European law.

Our catalogue is a mixture of leading textbooks and thorough monographs for academics and practitioners, distinguished by attractiveness and quality. Our authors are leading authorities - both scholars and practitioners - in the different fields of law.

Over the years Intersentia books have won numerous prestigious international academic awards, amongst them the Fernand Collin Prize, the Max van der Stoel Human Rights Award, the Ciardi Prize, the Mauro Cappelletti Annual Prize, the Erasmus Research Prize, the Prize of the Swiss Institute of Comparative Law and the Syracuse Prize. These awards reflect the growing success and appreciation of the Intersentia title list in the academic world and among our readers and authors worldwide.

To underline our partnership with ESIL we offer ESIL members a discount of 15% on our books.

If you would like to benefit from this discount, please send your order *clearly stating that you are an ESIL member* to t.scheirs@intersentia.com, fax it to +32 3 658 71 21 or send it to Intersentia, Groenstraat 31, BE-2640 Mortsel, Belgium. This offer is not valid in combination

4. SEDI - RENOUELEMENT pour l'année 2010

Le renouvellement de votre adhésion pour l'année 2010 peut être effectué en deux étapes simples:

1) Complétez le Formulaire d'adhésion en ligne de façon à nous permettre d'actualiser notre fichier d'adresses:

<http://www.esil-sedi.eu/francais/membership.html>

2) Réglez vos droits d'adhésion. Les droits d'adhésion pour l'année 2010 sont les suivants: €95 pour membres réguliers, €65 pour membres retraités, €59 pour membres étudiants et €450 pour l'adhésion pour membres réguliers d'une durée de 5 ans.

CARTE DE CREDIT Le règlement peut être réalisé au moyen du système de paiement en ligne qui apparaît sur l'écran lorsque vous avez complété le formulaire d'adhésion.

VIREMENT BANCAIRE Vous pouvez également choisir de nous régler en effectuant un transfert bancaire au compte suivant: Institut Universitaire Européen, Compte étranger No. 577/75 c/o Cassa di Risparmio di Firenze, Via Bufalini 4, 50122 Firenze, Italie.

Numéro de compte: 577/75

ABI (Code banque): 06160

CAB (Code branche): 02800

IBAN: IT 350061600280000000577C75

SWIFT: CRFIIT3F

Si vous réglez par virement bancaire, veuillez nous envoyer le reçu de votre paiement que nous conserverons pour nos archives. Si vous avez des questions concernant l'adhésion, veuillez contacter Mme Joyce Davies, Directrice administrative de la SEDI, à: esil.secretariat@eui.eu. Elle sera ravie de vous renseigner.

5. OFFRE SPECIALE: INTERSENTIA

Intersentia est une maison d'édition internationale dynamique, spécialisée en droits de l'homme, droit international, droit transitionnel et en droit européen.

Notre catalogue contient à la fois des publications pour les besoins de l'enseignement et des monographies destinés aux chercheurs et aux praticiens. Celles-ci se distinguent par leur attractivité et par leur qualité. Nos auteurs sont des autorités universitaires et des praticiens renommés dans leurs domaines respectifs de spécialisation.

Au cours des années, les publications d'Intersentia ont gagné de nombreux prix, comme le Prix Fernand Collin, le Max van der Stoel Human Rights Award, le Prix Ciardi, le Prix Mauro Cappelletti, le Prix Erasmus Research, le Prix du Swiss Institute of Comparative Law et le Prix Syracuse. Ces prix témoignent du succès et de l'appréciation de nos publications par le monde académique et par nos lecteurs.

Pour marquer notre partenariat avec la SEDI, nous offrons aux membres de SEDI une réduction de 15 % sur nos publications.

Si vous voulez utiliser cette réduction, vous êtes priés d'envoyer votre commande, *mentionnant clairement que vous êtes membre de la SEDI*, à t.scheirs@intersentia.be. Vous pouvez également

with other discounts. For our complete catalogue and shipping information, please visit www.intersentia.com.

6. SPECIAL OFFER: CAMBRIDGE JOURNALS

Read FREE online issues of: *International and Comparative Law Quarterly*, *Leiden Journal of International Law*, *Netherlands International Law Review*, *World Trade Review*, *Hague Journal on the Rule of Law*, *International Review of the Red Cross*, *Netherlands Yearbook of International Law* and *Yearbook of International Humanitarian Law*.

Go to <http://www.journals.cambridge.org> and click on 'Register Now'. Complete the online form and enter the following code where prompted: ESILNEWS (Existing users can choose 'Change Registration Details' and enter the code into their existing log-in.) Choose and browse articles from the list of free issues displayed. This offer expires on 31st December 2009.

If you have any questions about the registration procedure or the journals please contact Tristan Collier, Journals Marketing Executive, tcollier@cambridge.org

7. SPECIAL OFFER: OXFORD UNIVERSITY PRESS

FREE Online Issues of Law Journals Available For ESIL Members

Read a FREE online issue of: *European Journal of International Law*, *Journal of International Criminal Justice*, *Human Rights Law Review* ...and many more

For full list of the journals you may read a FREE issue of, visit: <http://www.oxfordjournals.org/law>

Read a FREE online issue of any law journal published by Oxford University Press

Simply register with 'My Account' in three easy steps:

1. Complete a brief online registration form. Visit: <https://access.oxfordjournals.org/oup/registration/customerDetail.do?command=view>
2. Then, once you are logged in to My Account, select 'Access free sample issues'
3. Finally, simply select the name of the journal you wish to read from the list.

Having trouble accessing your free online issue? Simply e-mail: rachel.kemp@oup.com

l'envoyer par fax au +32 3 658 71 21 ou par courrier postal à Intersentia, Groenstraat 31, BE-2640 Mortsel, Belgique.

Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres réductions. Pour obtenir notre catalogue, visitez, notre site web: www.intersentia.com.

6. OFFRE SPECIALE: CAMBRIDGE JOURNALS

Lisez GRATUITEMENT les numéros en ligne des revues suivantes: *International and Comparative Law Quarterly*, *Leiden Journal of International Law*, *Netherlands International Law Review*, *World Trade Review*, *Hague Journal on the Rule of Law*, *International Review of the Red Cross*, *Netherlands Yearbook of International Law* et *Yearbook of International Humanitarian Law*.

Allez sur <http://www.journals.cambridge.org> et cliquez sur "Register Now". Remplissez le formulaire en ligne et insérez le code suivant lorsqu'il vous est demandé: ESILNEWS (les utilisateurs déjà enregistrés peuvent choisir "Change Registration Details" et insérer le code dans leur profil). Choisissez des articles dans la liste de numéros gratuits qui sont présentés.

Cette offre prend fin le 31 décembre 2009.

Si vous avez des questions à propos de la procédure d'inscription ou à propos des journaux, veuillez contacter Tristan Collier, Journals Marketing Executive, tcollier@cambridge.org.

7. OFFRE SPECIALE: OXFORD UNIVERSITY PRESS

Numéros en ligne GRATUITS à la disposition des membres de la SEDI:

Lisez un numéro en ligne GRATUIT du: *European Journal of International Law*, *Journal of International Criminal Justice*, *Human Rights Law Review* et d'autres encore.

Pour obtenir la liste complète des revues dans lesquelles vous pouvez lire un numéro GRATUIT, allez à l'adresse suivante: <http://www.oxfordjournals.org/law>

Lisez un numéro en ligne GRATUIT de toute revue juridique publiée par Oxford University Press

Enregistrez-vous simplement avec "My Account" en suivant les trois étapes suivantes:

1. Remplissez un court formulaire en ligne. Visitez: <https://access.oxfordjournals.org/oup/registration/customerDetail.do?command=view>
2. Puis, une fois connecté à My Account, sélectionnez "Access free sample issues"
3. Enfin, sélectionnez simplement dans la liste le nom du journal que vous désirez lire.

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à votre numéro gratuit en ligne, contactez-nous par email: rachel.kemp@oup.com